



34^e assemblée annuelle

2 octobre 2024

Régime
de retraite **RRUM**

Université 
de Montréal

Ordre du jour

- 1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 27 septembre 2023**
- 2. Faits saillants 2023**
3. Survol de la situation financière du Régime
 - > Évolution de l'actif et placements
 - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



Faits saillants 2023



15 114

Nombre de
participantes et de
participants au 31
décembre 2023

115,8 M\$

Cotisations en 2023

231,6 M\$

Prestations en 2023

4,83 G\$

Actif au 31
décembre 2023

8,5 %

Rendements de la
Caisse

Situation financière
au 31 mai 2022

100,0 %

Ratio de
provisionnement

1,6 M\$

Surplus

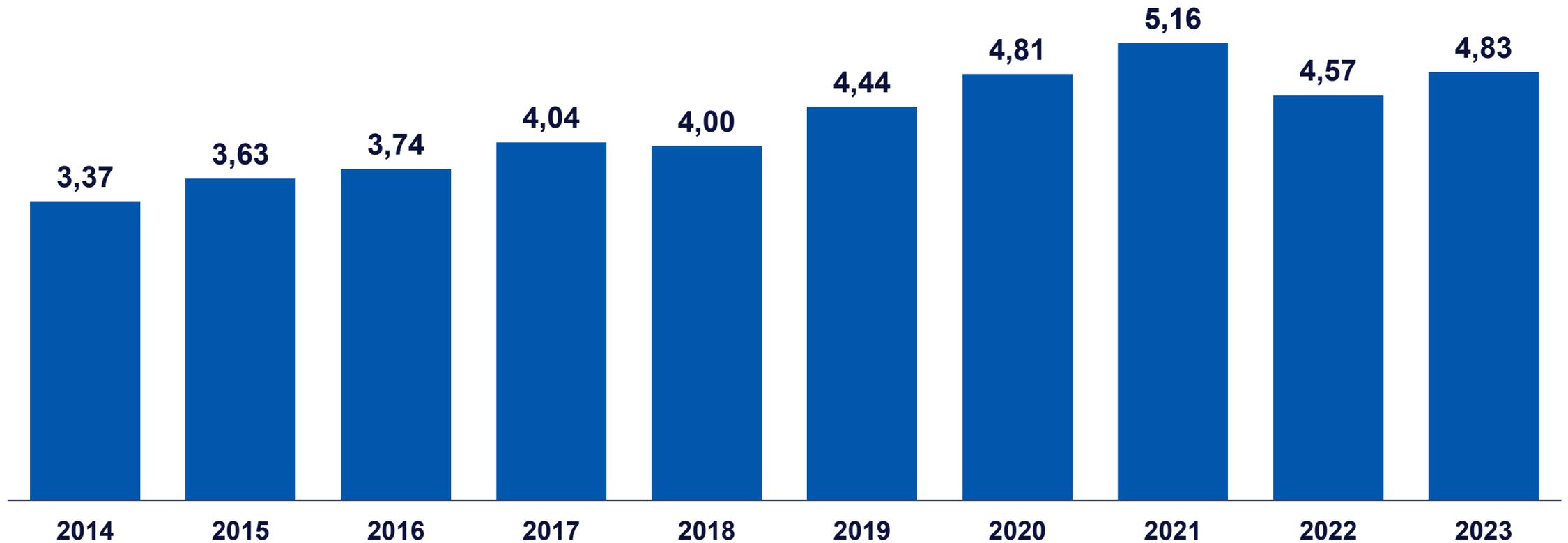
Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 27 septembre 2023
2. Faits saillants 2023
- 3. Survol de la situation financière du Régime**
 - > **Évolution de l'actif et placements**
 - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



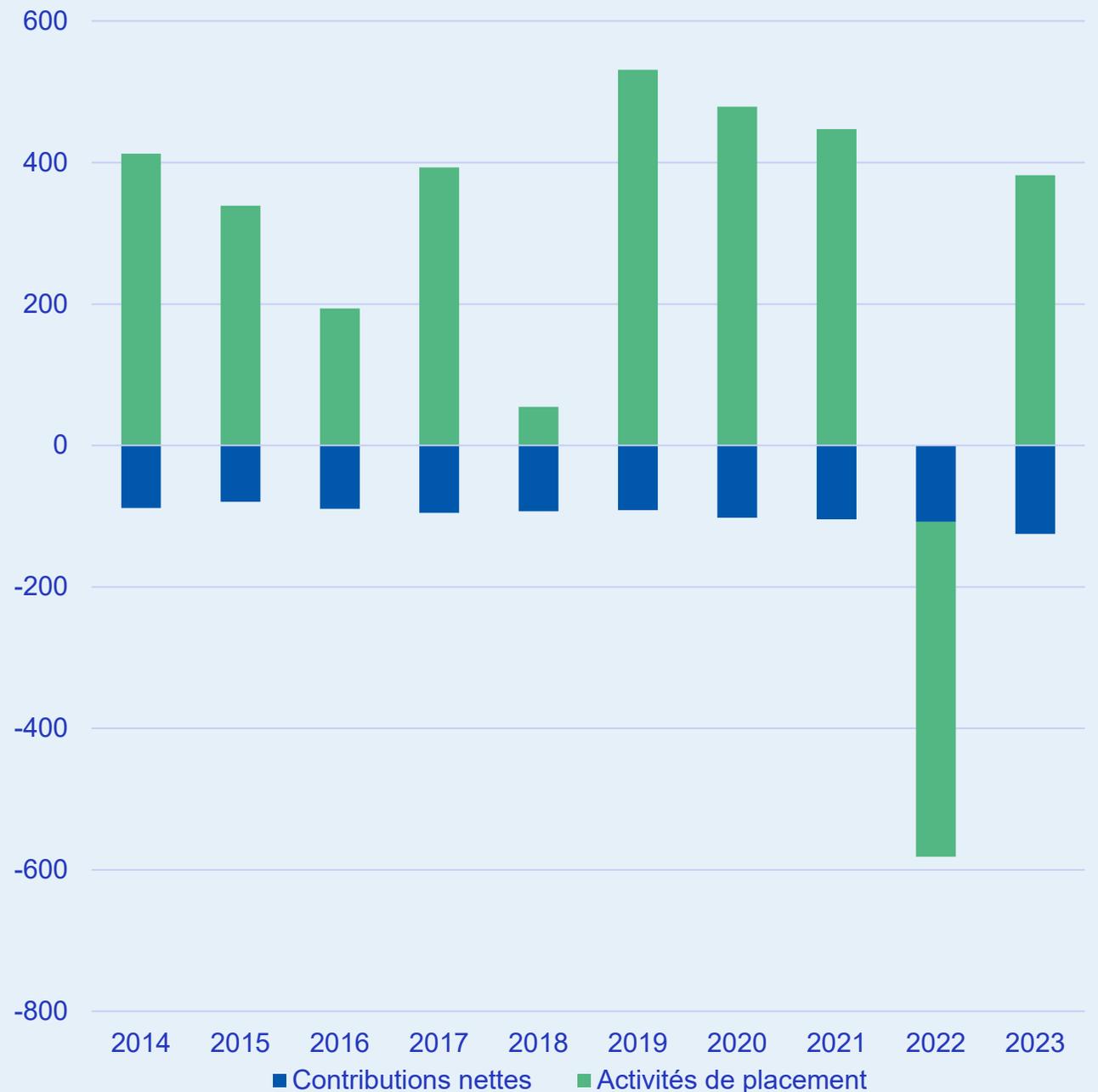
Évolution de l'actif net au 31 décembre

(en milliards de dollars)



Évolution des contributions nettes et activités de placements

(en millions de dollars)



Rendements

Au 31 décembre 2023

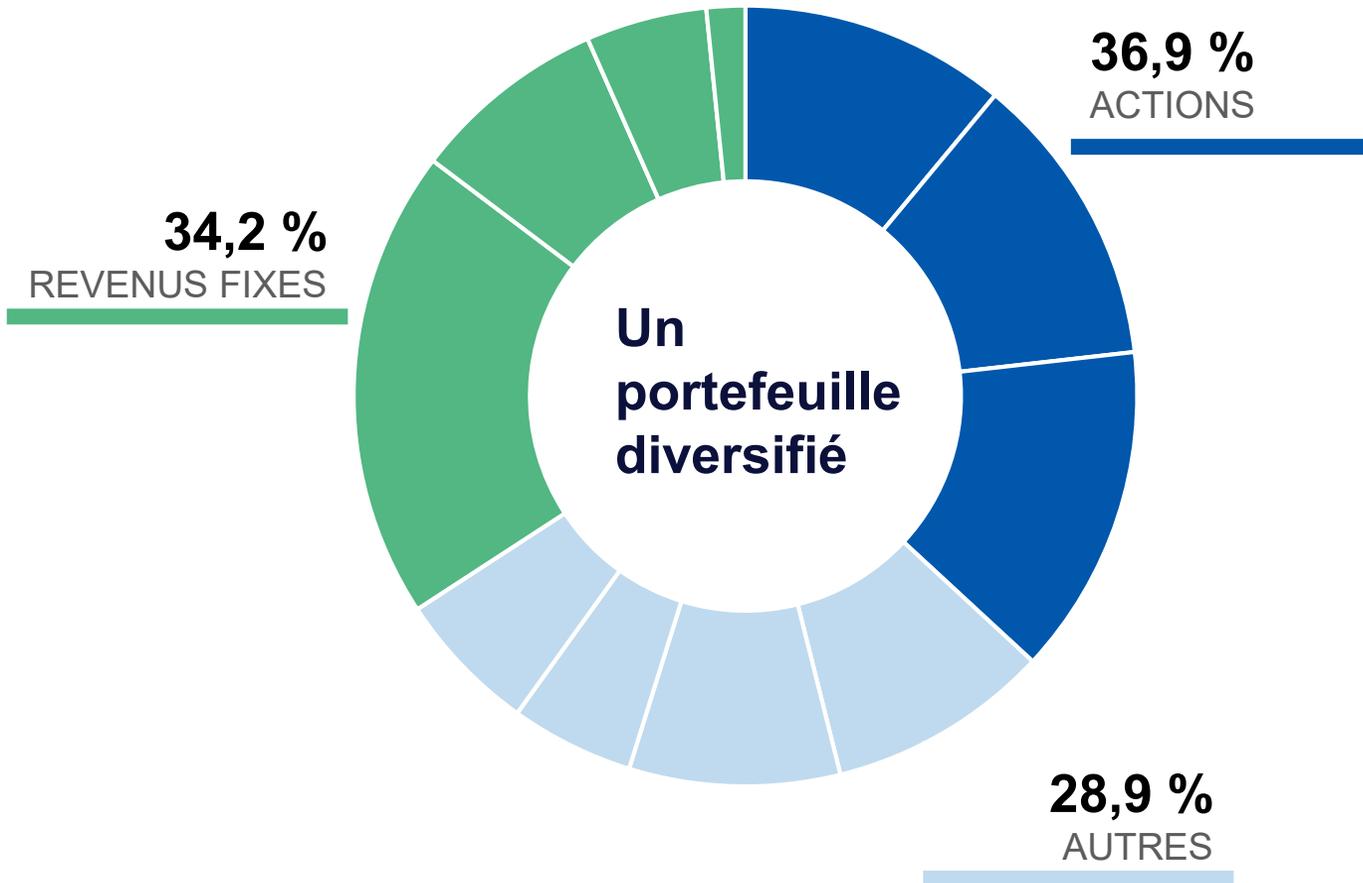
Rendements annualisés ¹ (%)	1 an	4 ans	10 ans
RRUM ²	8,5	4,6	7,2
Portefeuille de référence	10,3	3,7	6,6
Valeur ajoutée	-1,9	0,9	0,7

¹ Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas concorder.

² Nets des frais de placements en immobilier privé, fonds de couverture, placements privés et infrastructure. Les autres frais de gestion représentaient, en % de l'actif moyen annuel, 0,26 % pour l'année 2023, 0,25 % en moyenne pour la période de 4 ans et 0,26 % en moyenne pour la période de 10 ans.

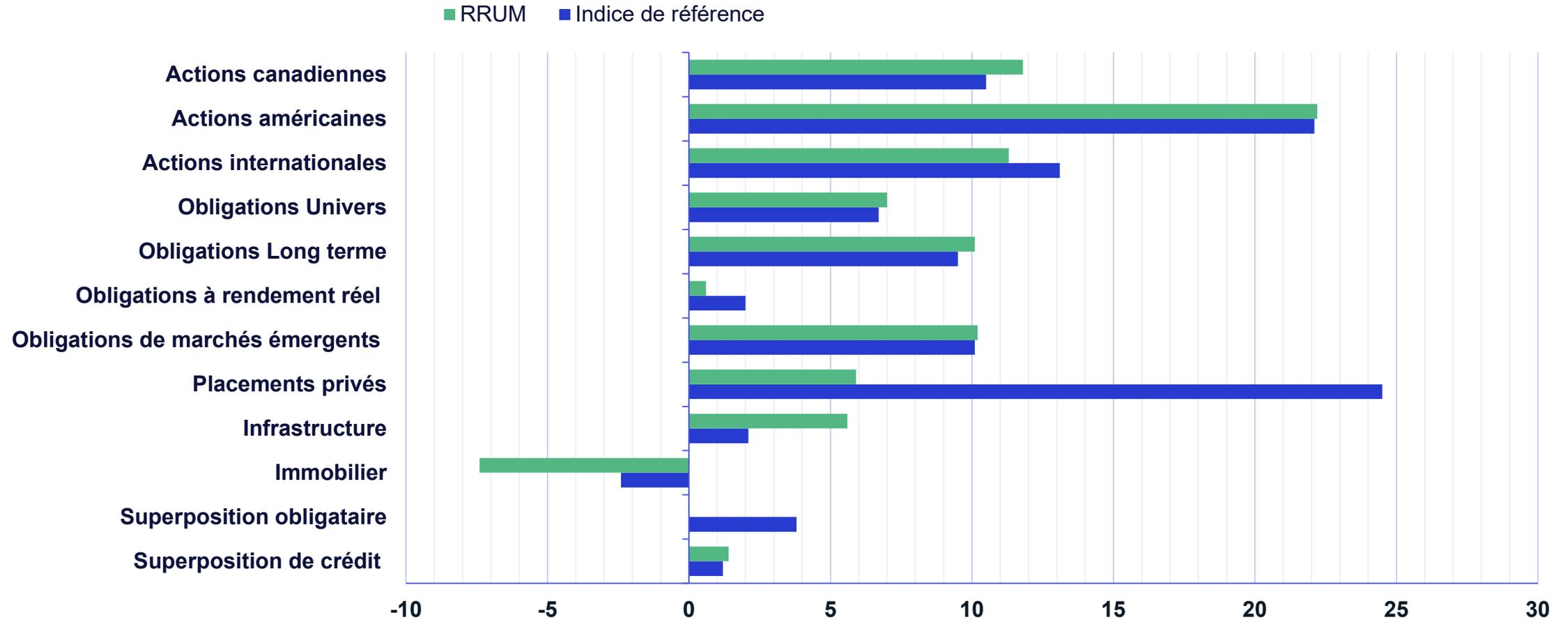
Répartition par classe d'actif

Au 31 décembre 2023



ACTIONS	36,9 %
Actions canadiennes	11,0 %
Actions américaines	12,2 %
Actions internationales	13,7 %
REVENUS FIXES	34,2 %
Obligations Long terme	19,5 %
Obligations Univers	8,1 %
Obligations à rendement réel	5,0 %
Marché monétaire et encaisse	1,6 %
AUTRES	28,9 %
Immobilier	9,2 %
Infrastructure	8,7 %
Obligations de marchés émergents	5,1 %
Placements privés	5,9 %
Superposition obligataire	0,0 %
Superposition de crédit	7,4 %

Rendements 2023 par classe d'actif



Mise à jour au 30 juin

Actifs
4,98 G\$

RENDEMENTS

(1^{er} janvier au 30 juin 2024, en dollars canadiens)

ACTIONS

Actions canadiennes – S&P/TSX Plafonné	6,1 %
Actions canadiennes – S&P/TSX petites capitalisation	8,8 %
Actions américaines – S&P 500	19,3 %
Actions américaines de petite capitalisation – Russell 2000	5,3 %
Actions internationales – MSCI – ACWI (excl. É.U.)	9,4 %

REVENUS FIXES

Canada Obligations – FTSE Canada Oblig. Univers	(0,4) %
Canada Obligations – FTSE Canada Oblig. Long terme	(3,4) %
Canada Obligations – FTSE Canada Oblig. Rendement réel	(0,8) %
Canada Obligations – FTSE Canada Bons du Trésor 91 jours	2,6 %

AUTRES

Devise - \$ CA / \$ US	(3,4) %
Immobilier – mondial	2,0 %
Inflation canadienne – IPC global	2,7 %

RRUM – TOTAL

4,5 %

Portefeuille de référence	4,1 %
---------------------------	-------

Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2023
2. Faits saillants 2023
- 3. Survol de la situation financière du Régime**
 - > Évolution de l'actif et placements
 - > Règles de financement et évaluation actuarielle**
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



Portrait du régime de retraite

Régime à prestations déterminées - Principales dispositions

Prestations de base

Rente viagère : 2 % du salaire final moyen par année de service créditée

- Rente réduite à 65 ans d'un montant équivalent à la rente de base du Régime de rentes du Québec (RRQ de base)

Rente temporaire payable jusqu'à 65 ans : montant équivalent à la pension de la Sécurité de vieillesse (PSV)

Prestations accessoires

Payable sans réduction à 60 ans pour les participantes et participants actifs

Indexation après la retraite

- 100 % IPC pour les crédits de rente avant 2006
- 75 % IPC pour les crédits de rente à compter de 2006

Décès après la retraite

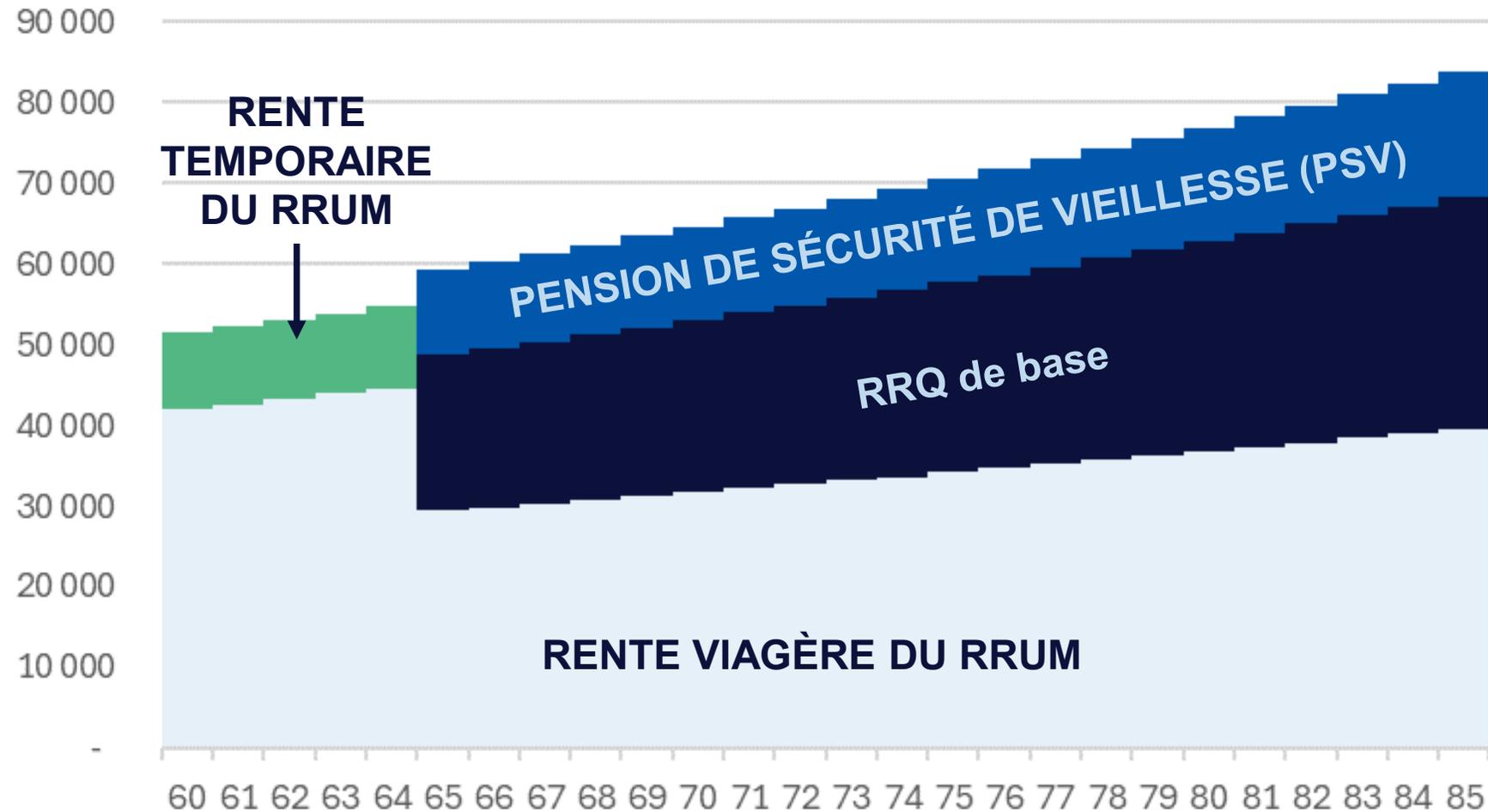
- Garantie 10 ans (depuis 2013)
- Réversible à 60 % (si conjoint) ou garantie 10 ans (avant 2013)

Portrait du régime de retraite - exemple

EXEMPLE

- Âge de retraite à **60 ans**
- **30 années** de service créditées
- Salaire annuel moyen de **70 000 \$**

Depuis 2019, la rente payable du RRQ est bonifiée en vertu du régime supplémentaire du RRQ. Cette rente additionnelle représentera environ 8 300 \$/an (en dollars d'aujourd'hui) à l'ultime (soit dans environ 40 ans).
Non illustré dans le présent exemple.



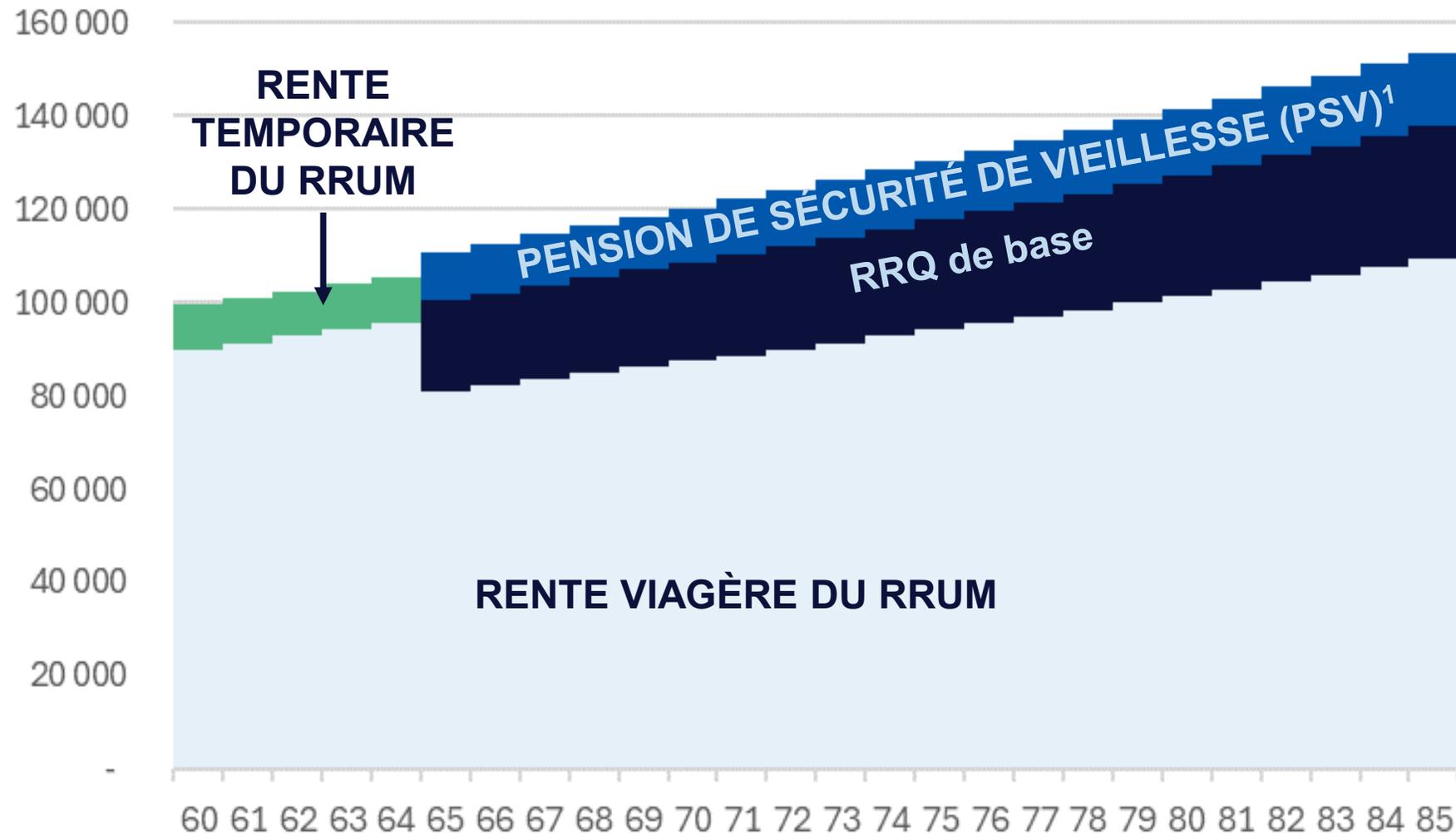
Portrait du régime de retraite - exemple

EXEMPLE

- Âge de retraite à **60 ans**
- **30 années** de service créditées
- Salaire annuel moyen de **150 000 \$**

¹ La pension de sécurité de vieillesse est assujettie à un remboursement à l'ARC équivalent à 15% des revenus de retraite en excédent de 90 997 \$ en 2024.

Non illustré dans le présent exemple.



Principales règles de financement

Financement établi selon la situation financière de continuité

- Hypothèses dites « de meilleures estimations »
- Principales hypothèses actuarielles
 - Taux de rendement attendu (avec marge pour sécurité accrue), longévité, âge de la retraite, inflation et progression salariale
- Surplus (déficit) = Compte général – Passif
 - > Compte général = Actif total – Réserve

Non assujetti au financement sur base de solvabilité

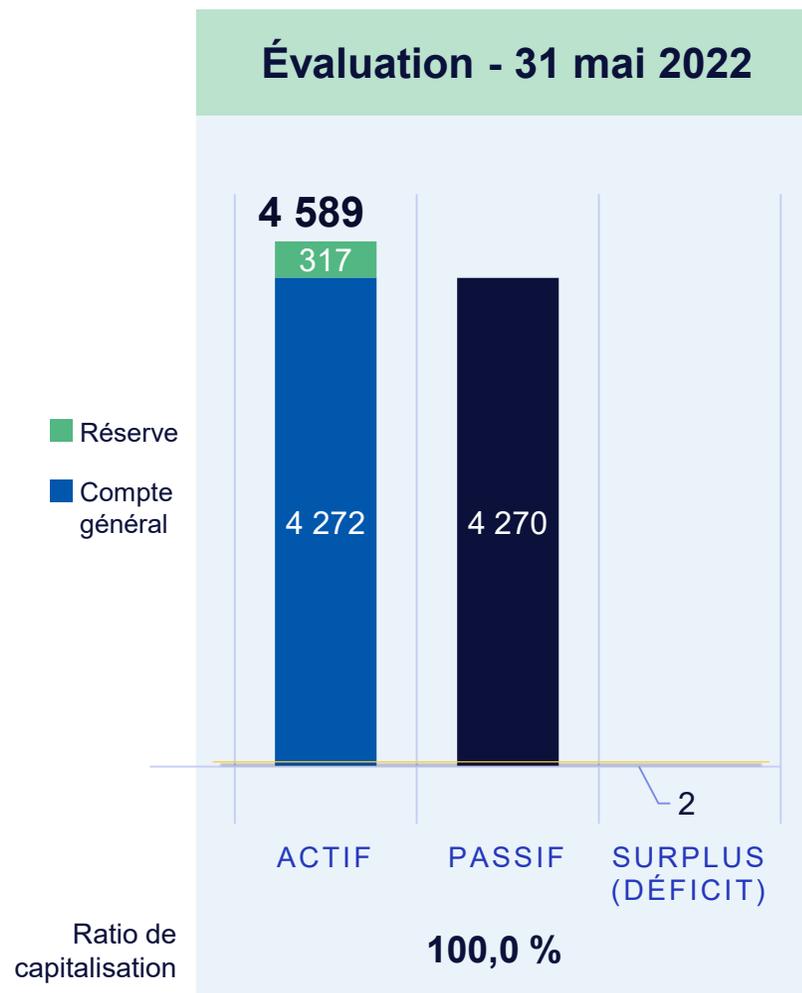
Évaluations actuarielles au moins tous les trois ans

- Responsabilité du Comité de retraite

Situation financière du régime

NIVEAU DE PROVISIONNEMENT
Approche de continuité
(en millions de dollars)

** Provision pour écarts défavorables de l'évaluation du 31 mai 2022*

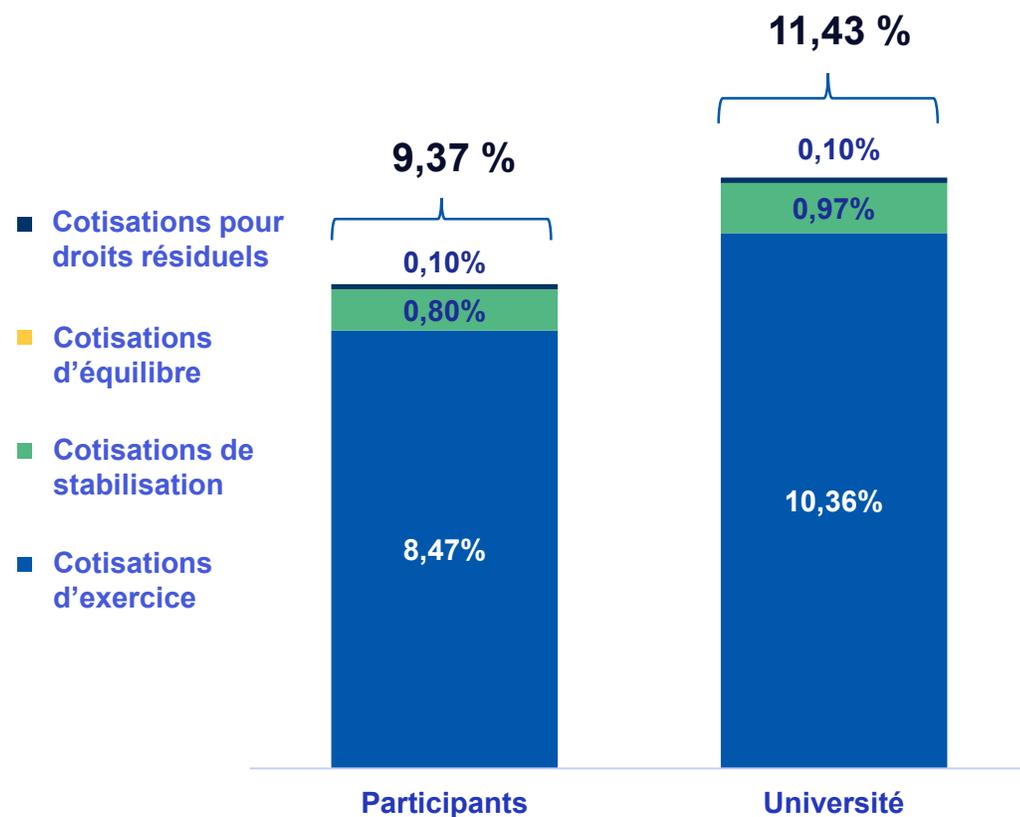


Principales règles de financement

Quatre types de cotisations requises

- 1 Cotisations d'exercice - valeur des nouvelles prestations acquises**
 - Partage → 55 % Université | 45 % participants actifs
- 2 Cotisations de stabilisation - prudence accrue**
 - Obligatoire en vertu de la Loi RRSU et permanente selon les dispositions du régime (minimum de 10 % des cotisations d'exercice sans marge)
 - Partage → 55 % Université | 45 % participants actifs
- 3 Cotisations d'équilibre - si déficit de continuité**
 - Déficit amorti sur une période de 15 ans
 - Financées à 50 % par la réserve (si suffisante)
 - Le solde est financé → 50 % Université | 50 % participants actifs
- 4 Cotisations pour droits résiduels – financement des reliquats**
 - Partage → 50 % Université | 50 % participants actifs

Cotisations requises en 2024 et 2025



- 1 Cotisations d'exercice : 18,83 %**
 Valeur des nouvelles prestations s'accumulant au cours d'une année pour tous les participants actifs
- 2 Cotisations de stabilisation : 1,77 %**
 Marge de sécurité obligatoire, minimum de 10 % de la cotisation d'exercice
- 3 Cotisations d'équilibre : s.o.**
- 4 Cotisations pour droits résiduels : 0,20 %**

Coût total du régime : 20,80 %

*Cotisations réellement versées en 2023, 2024 et 2025, pour des fins de stabilité
 Total 20,84 % → participants actifs 9,41 % | Université 11,43 %*

Évaluation actuarielle

Prochaine évaluation doit être déposée (au plus tard) le 31 décembre 2024

- Auquel cas, les nouveaux taux de cotisations minimaux entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Suivi de la situation financière du régime

- Le Comité évalue périodiquement l'intérêt de déposer une évaluation actuarielle anticipée
- Une évaluation actuarielle anticipée vise principalement à stabiliser les cotisations requises et permet de mieux contrôler l'impact à long terme des turbulences financières

Politique de financement

Objectifs de financement du RRUM



Pérennité du régime



Sécurité des prestations



Stabilité des cotisations



Niveau acceptable des coûts

Politique de financement

Principaux risques

Démographiques

- Maturité du régime
- Vieillesse de la main-d'œuvre
- Longévité
- Prise de retraite
- Cessation de participation

Économiques

- Inflation
- Augmentation salariale
- Taux d'actualisation
- Rendement de l'actif
- Liquidité

Législatif

- Loi et règlements RCR
- Loi sur l'impôt

Politique de financement

Mesure prises pour gérer les risques du Régime :

- Marge implicite dans les taux d'actualisation
- Versement de cotisations de stabilisation
- Réserve constituée à même les gains actuariels pour le paiement de 50 % des cotisations d'équilibre
- Réserve minimale (marge implicite + surplus non utilisé) avant toute amélioration du Régime
- Suivi du respect de la politique de placement et de la performance des gestionnaires

Politique de financement

Mesure prises pour gérer les risques du Régime (suite) :

- Surveillance du choix des hypothèses d'évaluations actuarielles afin d'assurer un financement ordonné et adéquat du Régime
- Suivi de la situation financière entre les évaluations
- Respect des cotisations recommandées par l'actuaire suite à ses évaluations
- Préparation des rapports financiers de la Caisse du Régime (audités par une firme externe)
- Reddition de compte des délégués
- Suivi continu des développements législatifs et de leurs impacts sur les dispositions du Régime et sur le financement de celui-ci

Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 27 septembre 2023
2. Faits saillants 2023
3. Survol de la situation financière du Régime
 - > Évolution de l'actif et placements
 - > Règles de financement et évaluation actuarielle
- 4. Investissement responsable (IR)**
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



IR - Leviers d'action



Intégration des facteurs ESG

(dans le processus de sélection, nomination et suivi des gestionnaires externes)



Décarbonation

(réduction de l'intensité carbone du portefeuille total d'actions; évaluation des opportunités d'investir dans des actifs sobres en carbone)



Engagement actionnarial

(exercice de droits de vote et dialogue avec les entreprises)

Intégration des facteurs ESG



Investissement dans le fonds **Global Infrastructure Partners V**
Projets d'infrastructures (transport, énergie, eau, déchets); objectif de décarbonation à travers tous les secteurs

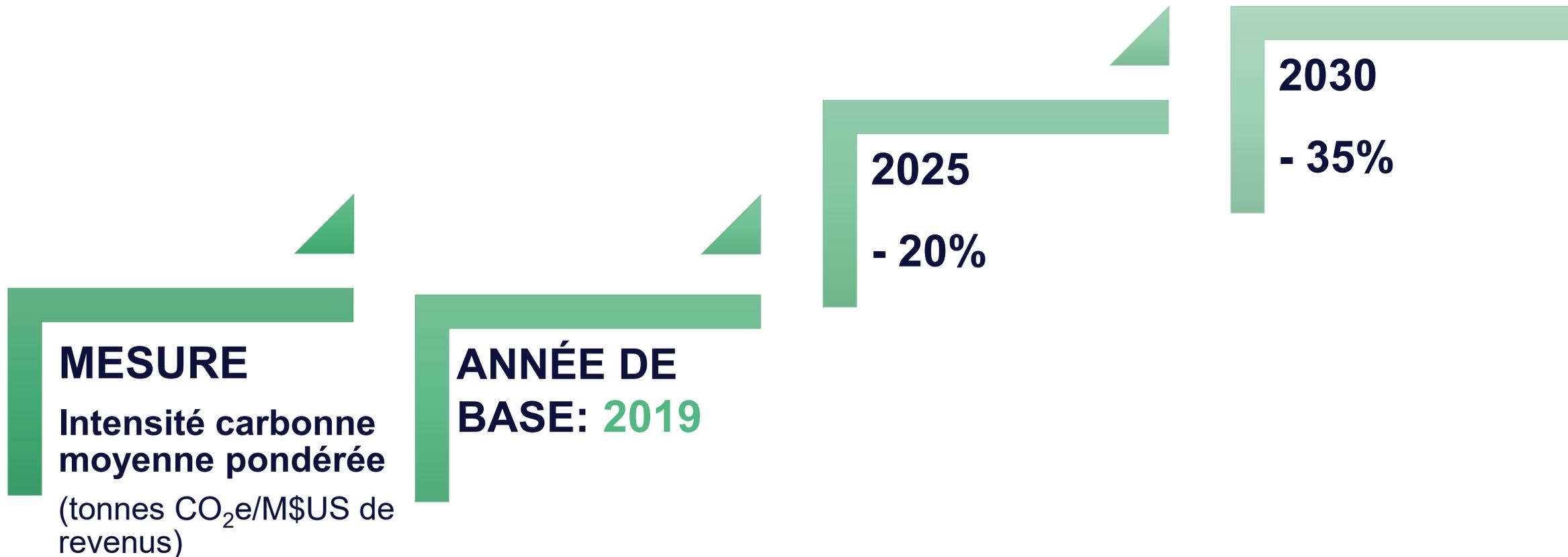
100 % des actifs du RRUM gérés par des gestionnaires signataires des PRI

Suivi et dialogue avec nos gestionnaires externes pour renforcer leur pratiques d'IR



Décarbonation

Cible de réduction de l'empreinte carbone

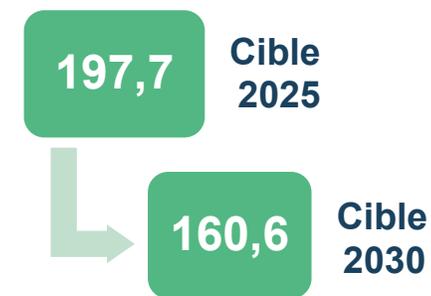


Empreinte carbone du portefeuille total d'actions cotées



MESURES	2019	2020	2021	2022	2023
Émissions carbone (milliers tCO ₂ e)	217,7	194,4	130,8	150,6	131,6
Empreinte carbone (tCO ₂ e /million de dollars US investis)	171,5	140,6	91,0	152,3	122,6
INTENSITÉ CARBONE MOYENNE PONDÉRÉE (tCO ₂ e/ million de dollars US de revenus)	247,1	174,8	164,9	184,8	148,8

Source: MSCI ESG Research LLC 2024 et Direction Gestion des placements.
Sont exclus du calcul des mesures l'encaisse (seulement pour 2019) et les instruments financiers dérivés. Les données sur les émissions carbone et les revenus des entreprises sont généralement en retard d'une année par rapport à la date d'évaluation des portefeuilles. Les revenus des entreprises et les actifs sous gestion sont exprimés en dollars américains.



Engagement actionnarial

Exercice des droits de vote



RÉSULTATS DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

488

Assemblées d'actionnaires

5 392

Propositions votées



66 %

Pour

26 %

Contre

8 %

Abstention

94

Propositions
d'actionnaires



70 %

Pour

29 %

Contre

1 %

Abstention

Engagement actionnarial



DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

UNIE

- Initiative lancée par SHARE en 2021, représentant une coalition d'universités canadiennes
- Dialogue sur des enjeux climatiques

RÉSULTATS pour le RRUM

21 Entreprises

Finance 6

Matériaux 4

Énergie 3

Autres 8

21 Dialogues

Réduction des émissions 15

Finance durable 6

Progrès

Progrès important 3

Dialogue positif 7

En cours 8

Dialogue difficile 3

Ordre du jour

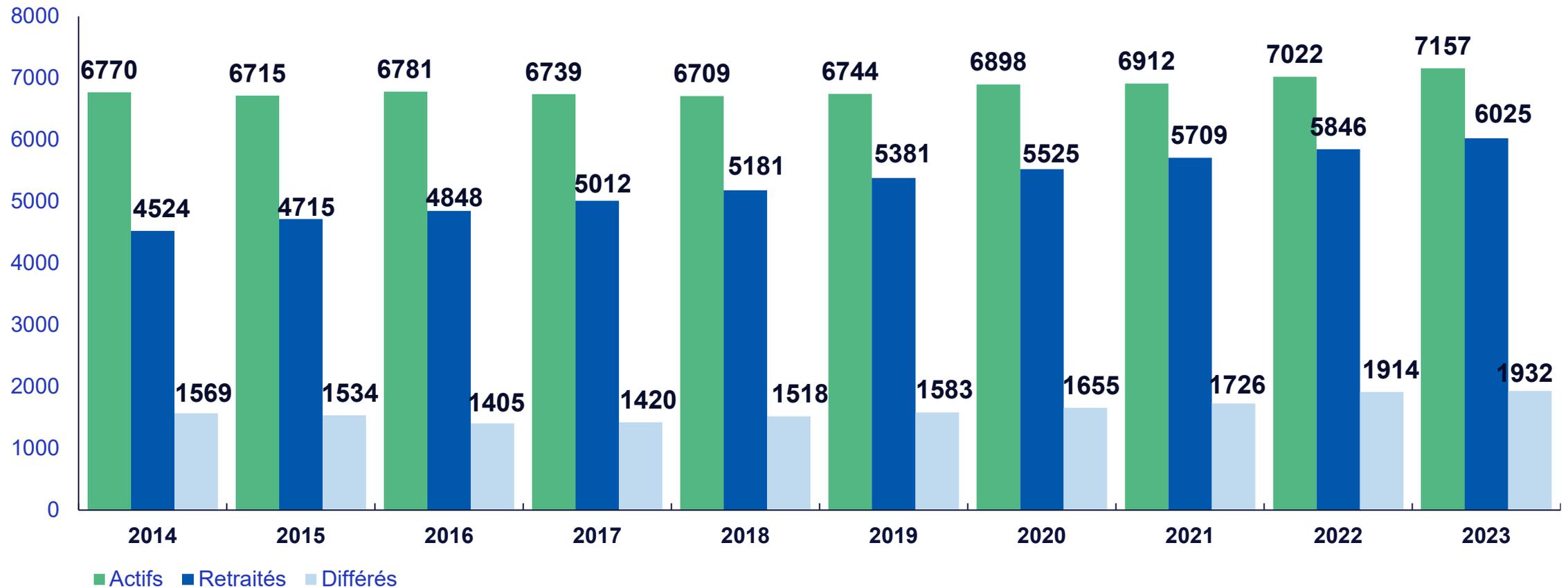
1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2023
2. Faits saillants 2023
3. Survol de la situation financière du Régime
 - > Évolution de l'actif et placements
 - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
- 5. Administration et gouvernance**
6. Période de questions



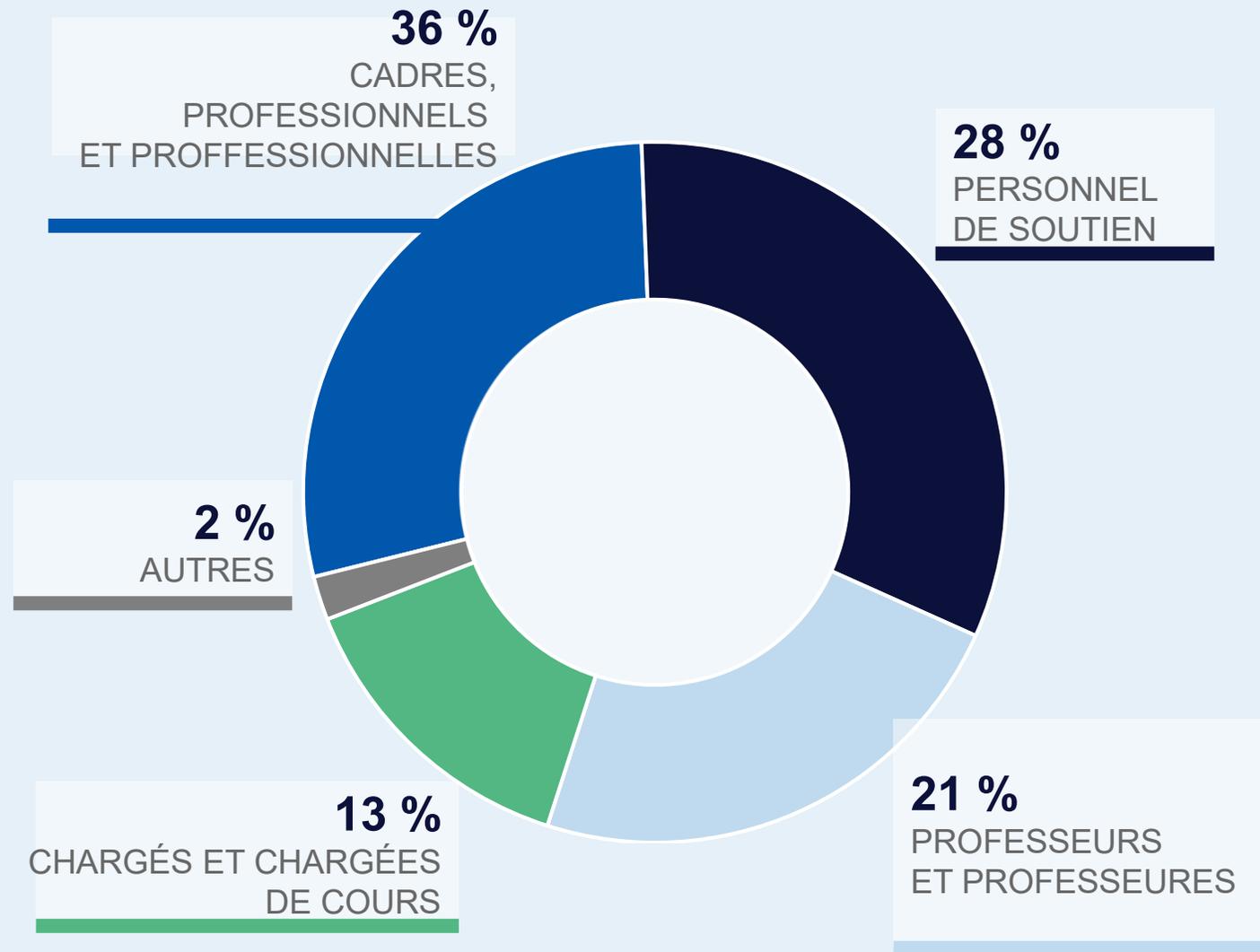
Évaluation de la participation en 2023

	2023
Participation active au début de l'année	7 022
Nouvelles adhésions et réactivations de dossiers	868
Retraites et décès au cours de l'année	(254)
Autres cessations de participation active	(479)
Participation active à la fin de l'année	7 157
Personnes retraitées	6 025
Retraites différées	1 932
Participation totale (active et non active) à la fin de l'année	15 114

Évaluation de la participation pour les actifs, retraités et différés



Répartition des participantes et des participants actifs selon le groupe d'emploi



Évolution des départs à la retraite – participantes et participants actifs et rentes différées



Administration et gouvernance

Comités du RRUM

Comité de retraite

- 9 membres nommés par le Conseil de l'Université
- 9 membres avec droit de vote élus par les participants
- 2 membres sans droit de vote élus par les participantes et les participants
- 1 membre indépendant nommé par le Comité de retraite

Comité de vérification

- 4 membres nommés par les membres du Comité de retraite parmi ceux-ci

Comité de placement

- 2 membres suggérés par le Conseil de l'Université
- 2 membres experts externes (un membre désigné à partir d'une liste élaborée par les membres du Comité de retraite nommés par le Conseil et l'autre désigné à partir d'une liste élaborée par les membres du Comité de retraite élus par les participantes, participants et bénéficiaires)
- 1 membre désigné parmi les membres du Comité de retraite ayant droit de vote

Administration et gouvernance

Principales responsabilités

Le comité de retraite administre le Régime

- **Applique le Règlement**
- **Propose au Conseil des modifications au Règlement**
- **Adopte les politiques de placement et les politiques d'investissement responsable**
- **Produit les états financiers** (audités par une firme externe)
- **Produit les évaluations actuarielles** (contrat de service: firme d'actuaire)
- Délègue à la **Direction, gestion des régimes retraite** (Université)
 - L'administration des prestations
 - Les communications avec les participantes et les participants
 - La préparation de l'assemblée annuelle
- Mandate le **Comité de vérification** pour :
 - S'assurer de la validité de l'information financière
 - Évaluer les contrôles
 - Analyser toute autre question
- Délègue au **Comité de placement**
 - La revue des politiques de placement et d'investissement responsable afin de proposer les changements nécessaires
 - La gestion de la Caisse conformément aux politiques dont :
 - > L'embauche des gestionnaires de placement et du gardien de valeurs
- Le Comité de placement mandate la **Direction, gestion des placements** (Université) pour :
 - Élaborer des recommandations de politiques et de stratégies, de gestionnaires de portefeuille et de gardien de valeurs
 - Implanter les décisions et faire le suivi

Administration et gouvernance

Élections 2023

Membres avec droit de vote

- Membres élus par les professeures et les professeurs:
Adrian Burke (réélection)
Patrice Jalette (nouveau mandat)
- Membre élu par le personnel d'encadrement administratif et professionnel:
Alain Sauvageau (réélection)
- Tiers membre:
Robert Cardinal (réélection)

Administration et gouvernance

Nominations 2023

Membres nommés par le Conseil :

René Garcia (nouveau mandat)

La composition des trois comités se trouve sur le site du RRUM sous la rubrique « Supervision du Régime » et dans le Rapport annuel 2023

Administration et gouvernance

Autres ressources

- Audit externe : Raymond Chabot Grant Thornton
- Consultation en actuariat: Aon
- Consultation en administration de régimes de retraite: TELUS Santé
- Gestion des placements :
Direction gestion des placements - Université de Montréal
- Administration courante:
Direction gestion des régimes de retraite Université de Montréal

Informations supplémentaires, consultez le Rapport annuel 2023

Administration et gouvernance

Registre des conflits d'intérêts

Tel que prévu au règlement intérieur du Comité de retraite, les membres du Comité doivent signer annuellement un formulaire: *Attestation, engagement et déclaration relative aux intérêts et fonctions des membres du Comité de retraite*

Rapport du secrétaire du Comité :

Tous les formulaires ont été complétés et le rapport du secrétaire a été présenté lors de 429^e séance du Comité de retraite tenue le 13 septembre 2024

Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2023
2. Faits saillants 2023
3. Survol de la situation financière du Régime
 - > Évolution de l'actif et placements
 - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
- 6. Période de questions**



A woman with grey hair, wearing an orange puffer jacket and a large green backpack, is smiling broadly. She is standing in a misty, open landscape. The background is a soft-focus view of a valley or plain under a grey, overcast sky.

Merci!

Régime
de retraite **RRUM**

Régime de retraite de l'Université de Montréal

Université 
de Montréal
et du monde.